



Communiqué de presse

Accès des sourds à l'emploi: un chemin semé d'embûches!

A l'occasion du 1er mai, fête du Travail, la Fédération suisse des sourds souhaite rappeler qu'aujourd'hui encore, les personnes sourdes et malentendantes sont trop souvent exclues du marché du travail. Et même lorsqu'elles ont accès au marché du travail, elles restent fréquemment confinées à des postes subalternes sans possibilité de promotion. Pour changer cela, la Fédération suisse des sourds s'engage à promouvoir la valeur des travailleurs sourds et à faciliter leur intégration sur le marché du travail.

En Suisse, les personnes sourdes et malentendantes n'ont pas droit à une rente AI. Les personnes sourdes et malentendantes PEUVENT et VEULENT travailler. Mais malgré des capacités et des connaissances équivalentes, elles restent nettement plus touchées par le chômage (9-10%) que la moyenne de la population active suisse (3,5%).

Une étude de la Haute école spécialisée de Lucerne sur la situation des personnes sourdes et malentendantes sur le marché du travail a montré que ce déséquilibre est notamment dû à des préjugés et à des craintes de la part des employeurs. Des craintes totalement infondées, puisque la même étude a montré que les chefs d'entreprise qui ont déjà eu une expérience avec des employés sourds et malentendants mettent en avant les avantages et réfutent les préjugés.

Afin de fournir aux entreprises toutes les informations nécessaires pour recruter facilement une personne sourde ou malentendante et faciliter son inclusion dans l'entreprise, la Fédération suisse des sourds a publié l'année dernière une brochure destinée aux cadres et aux responsables des ressources humaines (Toolbox). La fédération a également publié sur son site internet une carte interactive qui répertorie les entreprises ayant déjà embauché des personnes sourdes. Ainsi, les employeurs qui n'ont pas encore osé franchir le pas peuvent s'informer auprès de leurs collègues expérimentés et se laisser convaincre.

Amrei Gerdes, responsable du secteur «Emploi» à la Fédération suisse des sourds, souligne : «Grâce aux outils et documents mis à disposition par la fédération, les employeurs et les responsables des ressources humaines ont toutes les cartes en main pour embaucher des personnes sourdes ou malentendantes et découvrir la valeur ajoutée que de tels travailleurs apportent à l'entreprise. »

Personne de contact

Sandrine Burger Porte-parole de la Fédération suisse des sourds Téléphone 078 715 17 13 E-mail: media@sqb-fss.ch

www.sqb-fss.ch

